

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

5^{ème} séance de l'année 2017

Mercredi 27 septembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017.09.05/458

**Compte-rendu des décisions prises par
le Président et le Bureau en vertu des délégations
de compétences de principe accordées
par le Conseil au Président et au Bureau
par délibérations du 23 avril 2014**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 27 septembre, à 09 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence, Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 21 septembre 2017.

Présents : 28		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLLA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Alberta	ALBERI	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	
M. William	SURDIN	

Excusés représentés : 6
Vice-Présidents : M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) <i>Procuration à Mme Suzelle SEVILLE</i> Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente) <i>Procuration à M. Eric JALTON</i>
Conseillère Communautaire - Membre du Bureau : Mme Josiane GATIBELZA <i>Procuration à M. Jean-Charles SAGET</i>
Autres Conseillers Communautaires : Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO <i>Procuration à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE</i> M. José GUIOLET <i>Procuration à Mme Juliana FENGAROL</i> M. Jocelyn LEREMON <i>Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS</i>

Excusés non représentés : 8
Vice-Président : M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau : M. Fabert MICHELY Mme Lyliane PIQUION M. Michel RINÇON M. Max CELIGNY
Autres Conseillers Communautaires : Mme Lise Claude AZEDE M. Georges BERGINA Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Absents : 8
Vice-Présidents : MM. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
Autres Conseillers Communautaires : M. Chazy CIRANY M. Audry CORNANO M. Harry DURIMEL M. Maurice LORQUIN M. Daniel MARSIN M. Patrick SELLIN

COURRIER ARRIVÉ LE
09 OCT. 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier son article L5211-10;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de l'EPCI;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DICTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/29 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Président;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/30 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau;
- VU** la délibération n°2016.11.11/352 du Conseil Communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;

Considérant le rapport du Président;

Conformément aux dispositions des articles L5211-10 du Code général des collectivités territoriales et en application des délibérations n°2014.04.01/29 et n°2014.04.01/30 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 – De **prendre acte** du compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 23 avril 2014.

ARTICLE 2 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 – Le Président, le Directeur Général, de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 09 OCT. 2017

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 09 OCT. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 09 OCT. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 09 OCT. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 09 OCT. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 09 OCT. 2017

